

**Je suis élève à Saint-Joseph.
J'ai envie d'y vivre heureux, pour cela, je dois respecter un certain nombre de règles.**

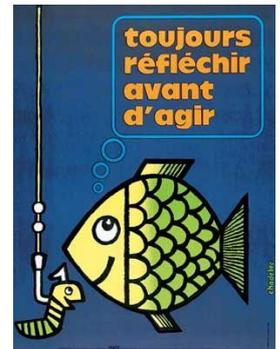
➤ **Il y a cinq mots magiques : Bonjour – Au revoir – S'il vous plaît - -Merci – Pardon**



❖ **A L'ECOLE, JE RESPECTE LES AUTRES COMME JE SOUHAITE ETRE RESPECTE**

- J'évite toute violence : coups, insultes, grossièretés, moqueries.
En cas de dispute, Je réfléchis toujours avant d'agir. J'essaie de m'expliquer au lieu de rendre les coups. Je ne continue pas à provoquer.
Je fais appel à un adulte si je ne peux pas régler le conflit.

- Je respecte toutes les personnes : les autres élèves, ainsi que tous les adultes.
- J'écoute et je respecte la parole de l'autre.
- Je vouvoie les adultes et leur dis bonjour lorsque je les rencontre.



❖ **A L'ECOLE, JE VEILLE A MA SECURITE ET A CELLE DES AUTRES**

- Je respecte les limites de l'école, les horaires et les sorties :
 - Je connais et respecte les limites de l'école.
 - Je joue à l'intérieur du périmètre délimité par les lignes rouges sur la cour de récréation.
 - Au-delà de ces limites, je ne suis plus en sécurité.
 - Je demande l'autorisation d'un adulte pour me rendre à la bibliothèque, à l'infirmerie, à l'accueil (rue des Capucins).
 - Je respecte les horaires. Les retards répétés entraîneront des sanctions.

	Maternelle et primaire
Garderie du matin	7h45-8h15
Accueil matin	8h15-8h25
Horaires matin	8h25-11h40
Horaires après midi	13h30-16h30
Garderie ou étude du soir	16h40-17h30 possibilité de garderie jusqu'à 18h
Jours de classe	Lundi – mardi – jeudi – vendredi quelques mercredis et samedis matins exceptionnels (calendrier donné à la rentrée)

- Les couloirs et les classes me sont interdits pendant les récréations, pendant l'interclasse de midi et après la classe sauf si un adulte l'a autorisé.
- Je reste sur la cour avant l'heure de rentrée et après l'heure de sortie (midi et soir). A la sonnerie, je me range immédiatement dans le calme à l'emplacement prévu et je rejoins ma classe en silence.
- Les entrées et les sorties se font également dans le calme et sans bousculade, **la rue de l'Equerre est le seul passage autorisé pour les entrées et les sorties.**
- Si je suis autorisé à sortir seul de l'école à 11h40, à 16h30 ou à 17h30, je présente obligatoirement ma carte de sortie. Si je ne l'ai pas sur moi, je dois attendre devant le secrétariat qu'on me donne ma deuxième carte. En cas de perte de carte, celle-ci sera facturée 5€ à la famille.
- La personne qui vient me chercher exceptionnellement doit présenter l'autorisation de mes parents et sa pièce d'identité (lettre, mail).

❖ **A L'ECOLE, JE SUIS EN FORME**

- Je respecte l'horaire de passage de ma classe au self ainsi que mon tour dans la file d'attente. Je reste calme sans bousculer.
- Dans la cantine, je respecte la nourriture, le matériel, mes camarades et le personnel de surveillance.
- Si je ne déjeune pas à Saint-Joseph, je reviens à l'école à partir de 13h20 uniquement. Avant, la cour est réservée aux demi-pensionnaires.
- Aucune sucrerie (bonbons, chewing-gum...) n'est autorisée à l'école.
- Si je suis malade, je reste à la maison.
- Si je prends des médicaments sur le temps scolaire, ceux-ci doivent être apportés à l'infirmerie avec l'ordonnance du médecin.
- Si je reste à l'étude, je peux apporter un goûter. Il n'y a pas de goûter sur le temps scolaire.

❖ A L'ECOLE, JE ME SENS BIEN DANS DES LOCAUX AGREABLES

• Locaux :

- Je laisse les locaux (classe, salle, préau, toilettes) dans l'état le plus propre possible.
- J'ai une attitude éco-citoyenne (respect de l'environnement).
- Je pense à fermer les portes sans les claquer et à fermer les robinets
- Dans la classe et dans la cour, je prends soin de mettre mes papiers dans la poubelle appropriée.
- Aux toilettes, je tire la chasse d'eau, je n'y reste pas pour discuter et jouer avec mes camarades.

• Matériel :

- Je respecte le matériel collectif (bureaux, livres, jeux mis à ma disposition).

Je prends soin :

- o de mes vêtements (marqués à mon nom et pendus aux porte-manteaux) et je pense à récupérer ce que je laisse sur la cour chaque jour.
- o de mon cartable.
- o de mon matériel scolaire que je renouvelle au cours de l'année si besoin.
- Je vérifie régulièrement que ma trousse soit complète.
- Je prévois mon matériel pour l'étude.

❖ A L'ECOLE, JE VIS EN COLLECTIVITE

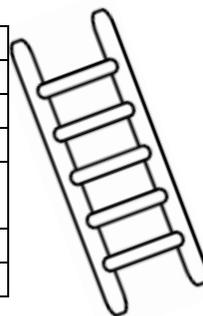
- Je n'apporte pas d'objets dangereux (ni de balles, ni de ballons).
- Je n'apporte pas de jouet personnel, ni de balle ou ballon ou objet de valeur
- **Je laisse les jeux électroniques et les téléphones portables à la maison.**
- Je peux apporter une trousse de petites billes, un élastique, une corde à sauter ou un livre
- Je ne me laisse pas tenter par ce qui ne m'appartient pas.
- Je respecte les règles de jeux.
- J'ai le droit d'avoir envie d'être seul et de souhaiter qu'on me laisse tranquille.
- Je dois avertir un adulte lorsque je suis témoin d'un acte dangereux, je me comporte alors en bon citoyen.

❖ A L'ECOLE, J'AI UNE TENUE VESTIMENTAIRE ADAPTEE

- **Je porte une tenue simple et correcte : pas de tenue de sport, ni de tenue de plage** (bustier, tongs, short ou jupe courts, tatouages éphémères et vernis à ongles). Pour la classe, la blouse de travail est **obligatoire**. Elle reste à l'école le soir et est rendue aux familles chaque fin de semaine. Chaque vendredi, je dois porter un uniforme qui comprend le pull-over ou le gilet bleu marine à manches longues, chemise, polo ou chemisier blanc, pantalon, bermuda ou jupe, gris foncé et des chaussures adaptées.
- Pour le sport, je dois avoir, dans un sac de sport, une paire de baskets, un short ou un survêtement, un maillot et une paire de chaussettes.
- Je ne porte pas de bijoux qui risquent d'être cassés ou perdus.

Lorsque je n'ai pas respecté le règlement dont j'ai pris connaissance et que j'ai signé, l'Equipe Educative me demandera réparation et j'aurai une sanction :

ECHELLE DES SANCTIONS	
1.	Rappel de la règle
2.	Avertissement oral
3.	Isolement de la classe avec fiche de réflexion
4.	Avertissement dans le carnet jaune – si 3 avertissements : retenue possible le mercredi matin
5.	Convocation des parents - retenue possible le mercredi matin
6.	Conseil de discipline – renvoi temporaire ou définitif possible



Dans les cas graves, le renvoi temporaire ou définitif peut être décidé par le Chef d'Etablissement en lien avec l'Equipe Educative après rencontre avec la famille sans avertissement préalable.

Une école calme, bien rangée, propre où chacun respecte les autres est une école agréable à vivre, que l'on a plaisir à retrouver tous les jours.

L'Equipe Educative compte sur toi. Fais de ton mieux pour être responsable, pour le bien-être de tous.

Signature de l'élève :



Signature des parents :